

RESUME

Contexte :

La transhumance transfrontalière est une pratique d'élevage majeure en Afrique de l'Ouest et du Centre, et en particulier dans la région du Sahel. Activité économique importante et moteur de développement régional, la transhumance a, au cours des dernières décennies, fait l'objet d'importantes mutations. Les variations climatiques, la pression démographique, la concurrence croissante pour des ressources plus rares, la volatilité politique et l'insécurité ont profondément affecté les itinéraires, les calendriers et les flux de transhumance.

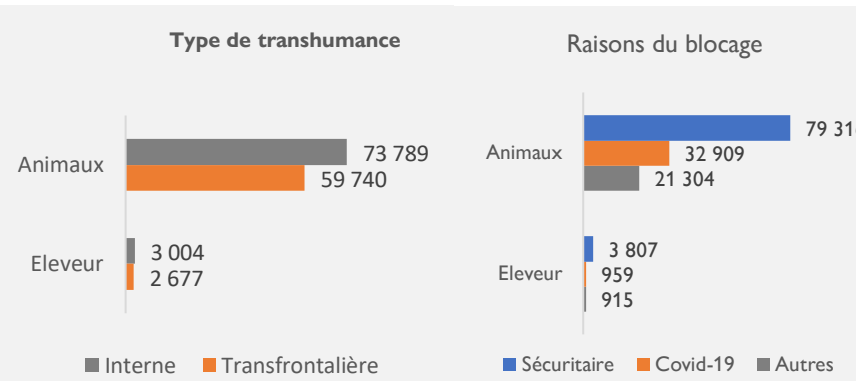
Cette infographie présente les résultats des données collectées au Niger et au Nigeria dans les régions de Gao au Mali, du Sahel au Burkina Faso et de Tillabéri au Niger, en avril 2022. Au total, 23 localités ont été évaluées par le Réseau Billital Maroobe (RBM) et ses organisations pastorales à l'aide d'une méthodologie commune combinant une table ronde rassemblant toutes les parties prenantes concernées et une évaluation locale menée par des enquêteurs formés. Ce produit d'information met en lumière le nombre d'éleveurs et de leur bétail actuellement bloqués aux frontières, ainsi que des solutions potentielles pour faciliter la reprise de la mobilité du bétail.

Principaux résultats :

Au total, 133 529 animaux (bovins, ovins, caprins et camélins) et 5 681 éleveurs ont été identifiés au cours de cet exercice et considérés comme bloqués. Parmi ceux qui sont bloqués, 67 pour cent des éleveurs ont été bloqués pour des raisons de sécurité, 17 pour cent pour des raisons liées au COVID-19 (restrictions de mobilité) et 16 pour cent pour d'autres raisons.

Recommandations :

- Renforcer les capacités des acteurs sur les textes et lois régissant la transhumance (leaders communautaires, transhumants internes et transfrontaliers, autorités administratives, services techniques de l'Etat)
- Vulgarisation des textes et lois régissant la transhumance et traduction en langues locales pour une meilleure assimilation.
- Faciliter l'accès à l'information quant à l'état des ressources en eau et pâturage, existence d'infrastructures en état de fonctionner et situation sécuritaire.
- Mettre en place des systèmes de communication entre les cadres transfrontaliers du Mali, du Burkina Faso et du Niger.
- Faciliter l'accès aux aliments bétail.
- Faciliter l'accès aux services vétérinaires pour généraliser la vaccination du bétail et permettre ainsi l'établissement des certificats internationaux de transhumance.
- Faciliter la délivrance des certificats internationaux de transhumance.
- Renforcer les capacités de négociation des organisations pastorales et de leurs membres.



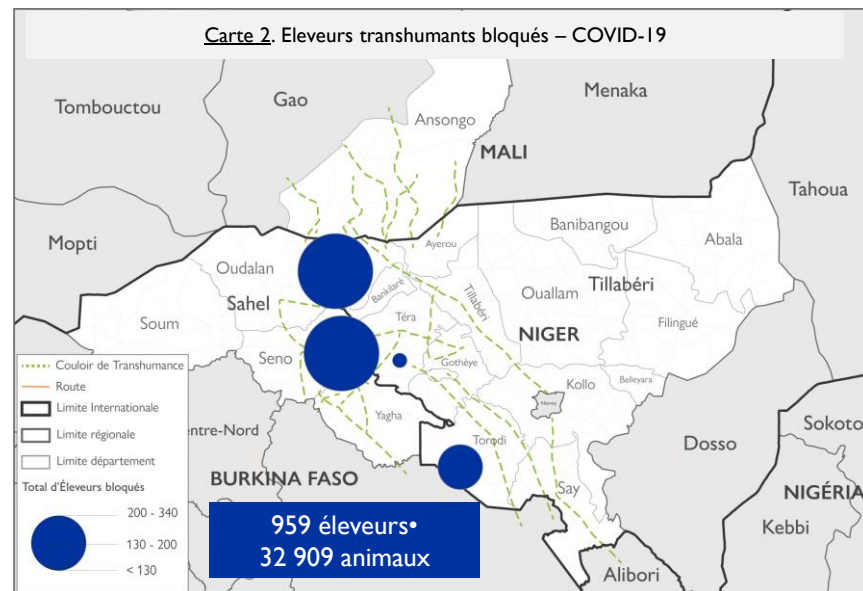
DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE DES ÉLEVEURS BLOQUÉS, PAR RAISON

La plupart des éleveurs transhumants bloqués pour des raisons de sécurité se trouvent dans la région du Sahel au Burkina. Toutes régions confondues, l'insécurité semble être la principale raison de blocage et concerne 67 pour cent des répondants.

Les restrictions imposées suite à la pandémie de COVID-19 auraient bloqué 17 pour cent des éleveurs transhumants, principalement dans la région de Tillabéri.

Les autres raisons pour lesquelles les éleveurs transhumants disent être bloqués dans leur localité actuelle est parce que la zone serait propice au pâturage, à l'inverse des zones aléatoires. Cela concerne uniquement des éleveurs actuellement bloqués dans la région de Tillabéri au Niger.

Région	COVID-19	Insécurité	Autres
Tillabéri	623 (11%)	656 (12%)	915 (16%)
Sahel	336 (6%)	2840 (50%)	0 (0%)
Gao	0 (0%)	311 (5%)	0 (0%)



Ratio : animaux / éleveurs



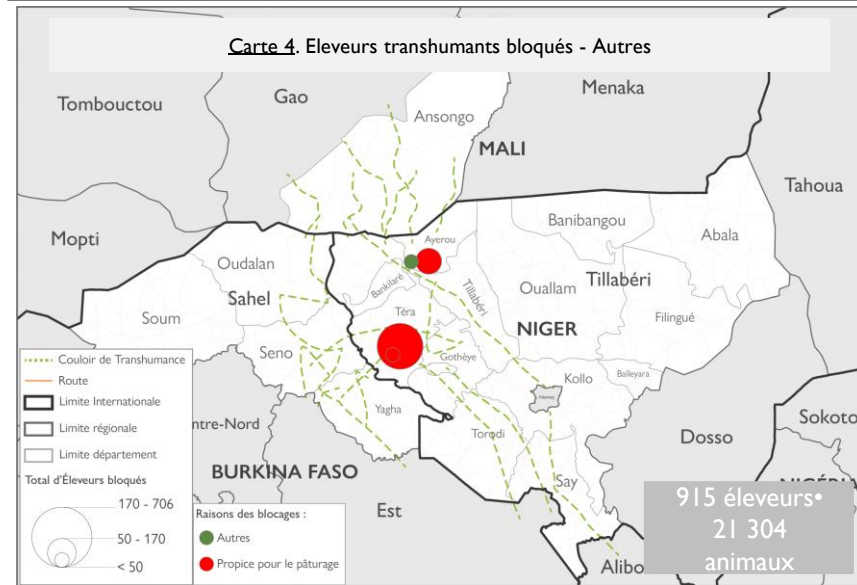
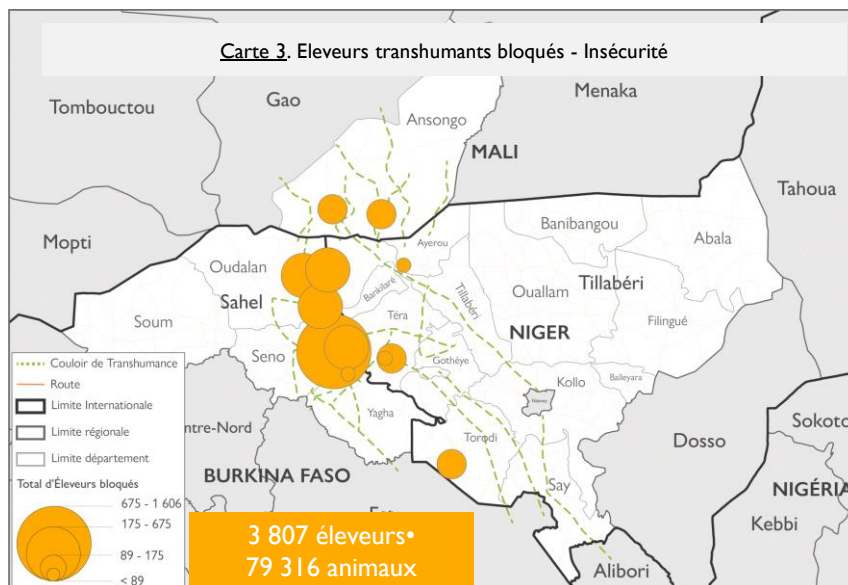
Insécurité



COVID-19



Autres



RESUME

La majorité des éleveurs transhumants bloqués (92%) ont accès aux différents services et infrastructures soit au niveau de la commune de résidence soit dans une commune voisine. Cependant, la présence de ces services ne signifie pas nécessairement qu'ils sont en état de fonctionner ou même accessibles.

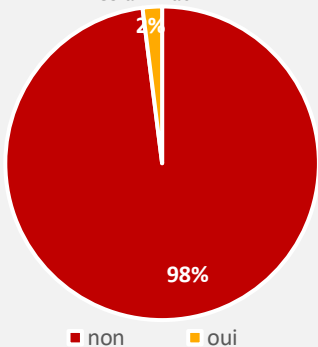
Une autre question sur l'accès à l'eau et aux pâturages montre que la situation des éleveurs transhumants bloqués doit être nuancée. Ainsi, si les éleveurs se trouvent bien dans des zones où l'eau et les pâturages sont présents, l'accès à une quantité suffisante d'eau et de pâturages est beaucoup plus préoccupant pour les mois à venir, surtout compte tenu des blocages qui existent encore.

PATURAGES & POINTS D'EAU

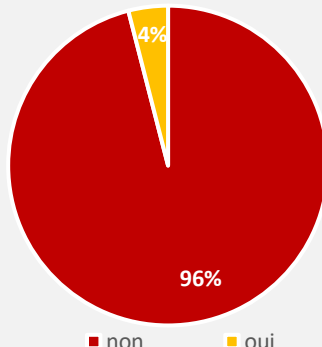
D'après les informateurs clés, 100 pour cent des éleveurs transhumants bloqués ont accès à des points d'eau et 98 pour cent ont accès à des zones de pâturage. Bien que cette proportion de disponibilité en pâturages et en eau soit encourageante, elle ne se traduit pas automatiquement par un accès adéquat et une quantité suffisante pour tous les animaux transhumants. Ainsi, 98 pour cent des éleveurs

transhumants bloqués n'ont pas suffisamment de pâturage pour approvisionner tous les animaux de la localité (aussi bien les bovins appartenant aux éleveurs transhumants que les animaux appartenant aux éleveurs locaux). De même, 96 pour cent des éleveurs transhumants bloqués n'ont pas suffisamment d'eau pour couvrir les besoins de leur bétail.

Les pâturages suffisent à l'approvisionnement de l'ensemble des animaux



Les points d'eau suffisent à l'approvisionnement de l'ensemble des animaux



CERTIFICATS DE TRANSHUMANCE

Éleveurs transhumants transfrontaliers possédant un certificat international de transhumance

629 (11%)

Éleveurs transhumants internes possédant un laissez-passer

358 (6%)

Seulement 11 pour cent des éleveurs transhumants transfrontaliers bloqués et 6 pour cent des éleveurs transhumants internes possèdent un certificat international de transhumance ou un laissez-passer.

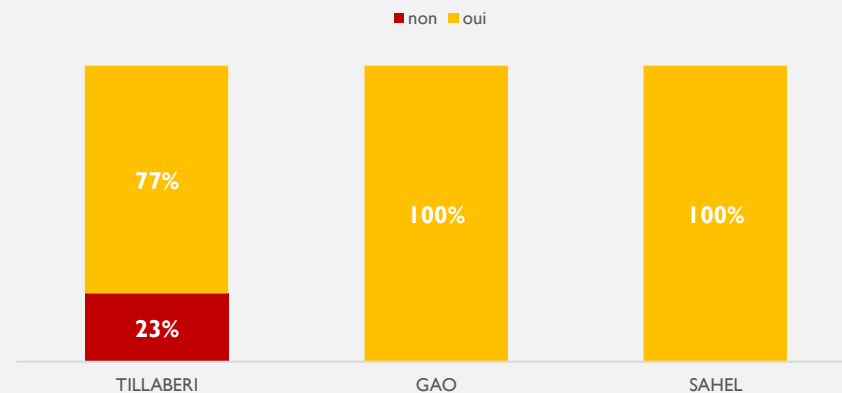
SERVICES DE SANTE

Les éleveurs transhumants bloqués sont situés sur des localités qui délivrent des services de santé humaine (97%) et animale (86%). Cela met en avant la présence de ces services, sans garantir pour autant que les éleveurs ont les ressources nécessaires pour y accéder.

MARCHE

La quasi-totalité des éleveurs enquêtés ont accès aux marchés pour vendre leur bétail, que ce soit dans leur commune de résidence actuelle ou dans les communes voisines à l'exception de Tillabéri où l'accès aux marchés à bétail apparaît particulièrement difficile pour 23 pour cent des éleveurs transhumants bloqués.

Les éleveurs transhumants ont-ils accès à des marchés à bétail



INTENTIONS DE MOUVEMENT DANS LES TROIS MOIS SUIVANT L'ENQUETE

Un grand nombre (82%) d'éleveurs transhumants bloqués ont l'intention de quitter leur lieu de résidence actuel dans les trois mois suivant l'enquête, principalement en juin 2022.

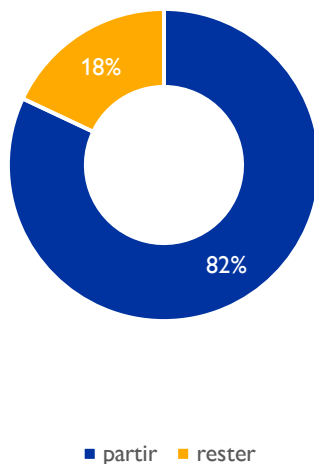
A Tillabéri, au Niger, la majorité des éleveurs bloqués envisagent de quitter leur lieu de résidence actuel pour retourner dans leur pays d'origine (48%). Mais 23 pour cent souhaitent rester dans cette région du Niger 28 pour cent aller dans une autre région du Niger. C'est ainsi que le Niger s'avère également être le principal pays de destination des éleveurs bloqués.

Au Sahel, au Burkina Faso, où la majorité des éleveurs sont bloqués, la plupart d'entre eux veulent rentrer chez eux, au Niger principalement.

À Gao, au Mali, la plupart des éleveurs bloqués ont l'intention de rester là où ils se trouvent actuellement.

En ce qui concerne les destinations envisagées, aucun éleveur n'envisage de se rendre dans un autre pays, 9 pour cent envisagent de rester dans leur pays de résidence actuel mais de se rendre dans une autre région et 73 pour cent envisagent de retourner dans leur pays d'origine (18 % envisagent de rester).

Intention des éleveurs

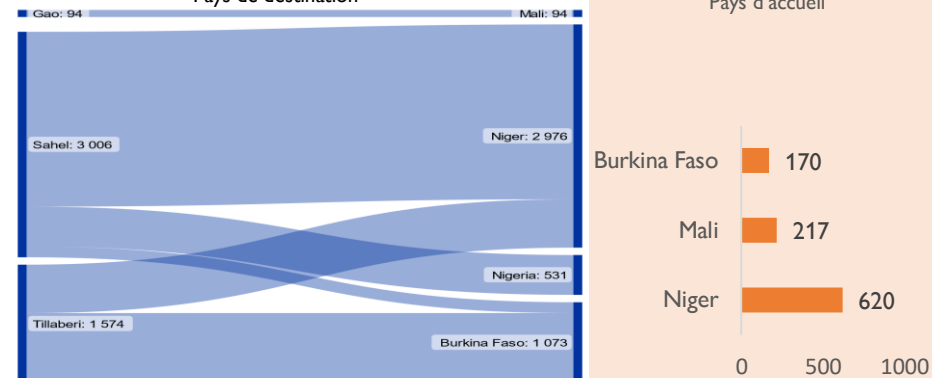


INTENTIONS DE MOUVEMENT – PAYS DE DESTINATION PREVU

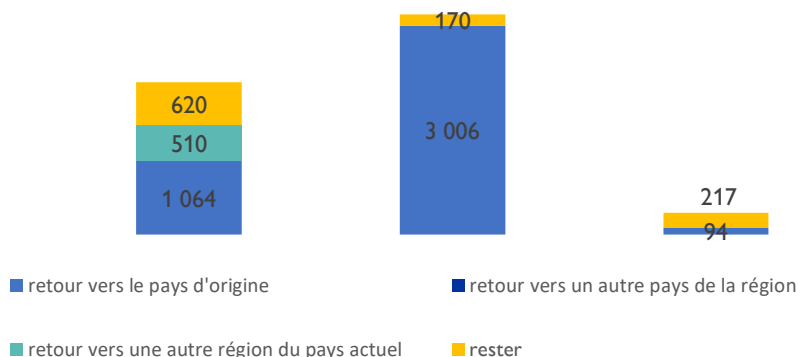
5 681 éleveurs

Partir			Rester
Vers un autre pays	Vers une autre région	Vers le pays d'origine	
0 (0%)	510 (9%)	4 164 (73%)	1 007 (18%)

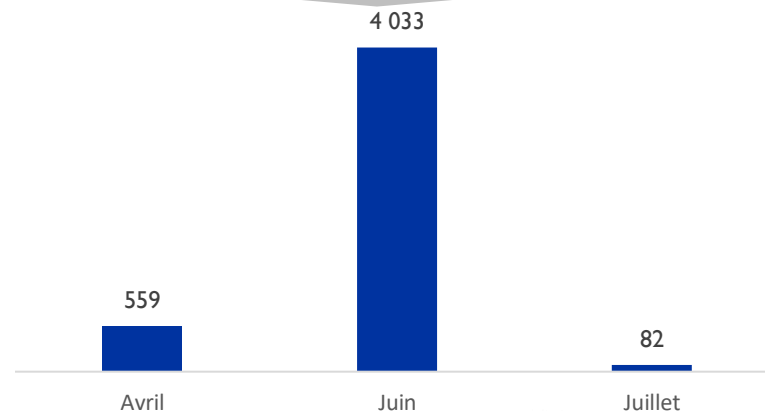
Pays de destination



INTENTION DE MOUVEMENT PAR PAYS DE RESIDENCE



POSSIBLE DATE DE DEPART



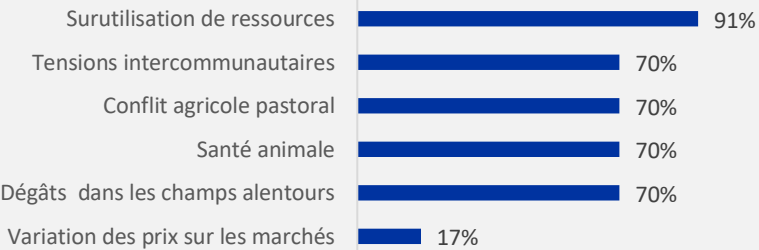
IMPACTS & RISQUES

Les informateurs clés enquêtés affirment que la surexploitation des ressources sur les localités dans lesquelles les éleveurs transhumants sont bloqués (mentionnés par 91% des répondants) ainsi que les dégâts causés par leur bétail dans les champs environnants (70%), les conflits entre éleveurs et agriculteurs (70%), les tensions intercommunautaires (70%) et la santé animale (70%) sont des risques potentiels liés à des séjours prolongés dans leur lieu de résidence actuel.

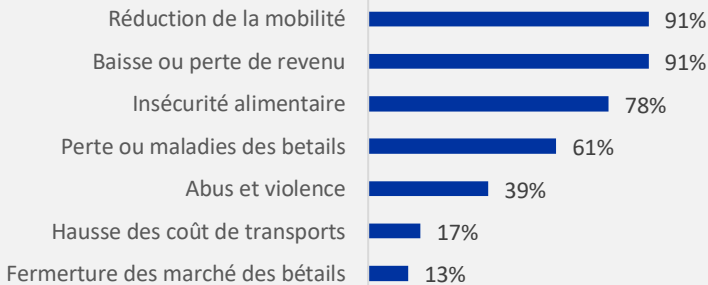
Ces constats se reflètent dans leurs réponses relatives aux impacts de la situation, tant sur les éleveurs que sur les communautés d'accueil. Concernant le premier type d'impact, les éleveurs expliquent qu'ils sont majoritairement impactés par la perte de revenus (91%), la réduction de la mobilité (91%) l'insécurité alimentaire (78%) et la maladie ou la mort de leurs animaux (61%).

Interrogés sur les impacts sur les localités, les informateurs clés mentionnent l'absence de délivrance de certificats de transhumance (100%), une diminution des ressources (91%) ou l'insécurité alimentaire (83%) comme principales conséquences du blocage des éleveurs transhumants.

Quels sont les risques potentiels associés aux éleveurs?

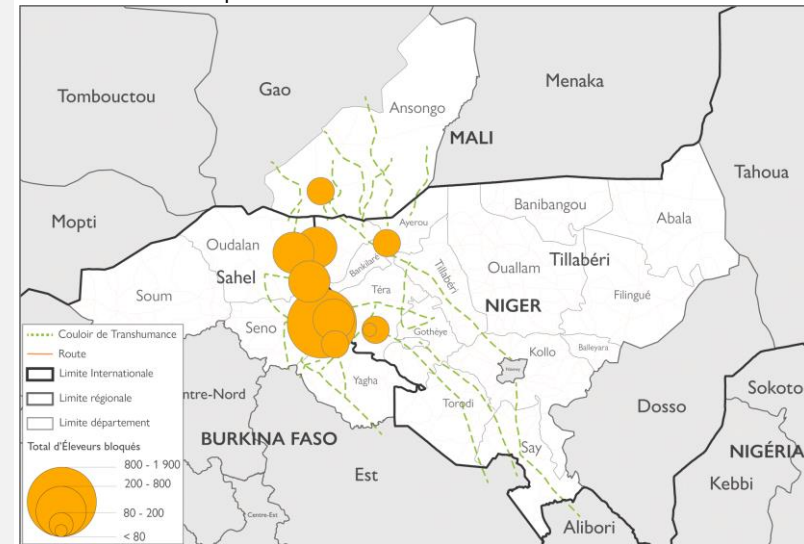


Quels sont les principaux impacts de ce blocage pour les éleveurs transhumants bloqués ?

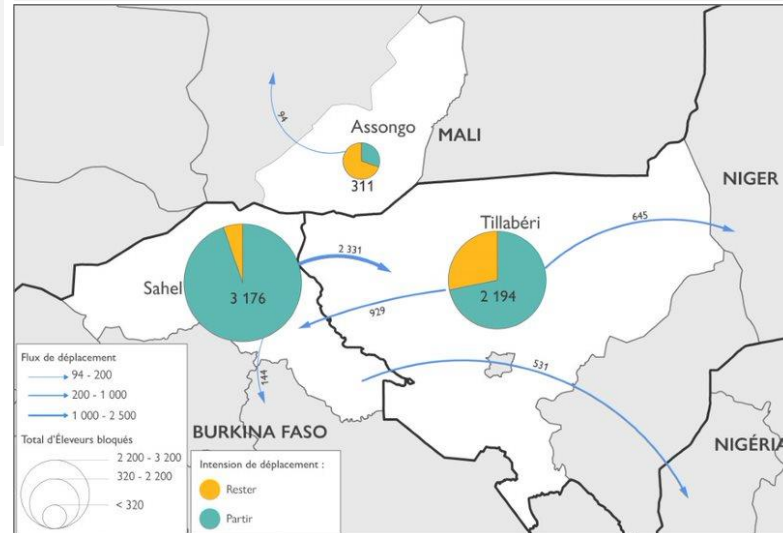


Carte 5. Localisation des éleveurs transhumants ayant l'intention de partir sous trois mois : zones de risque potentielles

La carte 5 identifie les sites où les éleveurs bloqués ont l'intention de partir dans les trois mois suivant l'enquête. Si ces éleveurs se voient refuser le passage vers leurs destinations prévues et sont obligés de rester dans leur lieu de résidence actuel, cela pourrait générer des frustrations et tensions entre agriculteurs et éleveurs sur ces sites quant à la compétition pour l'accès aux ressources.



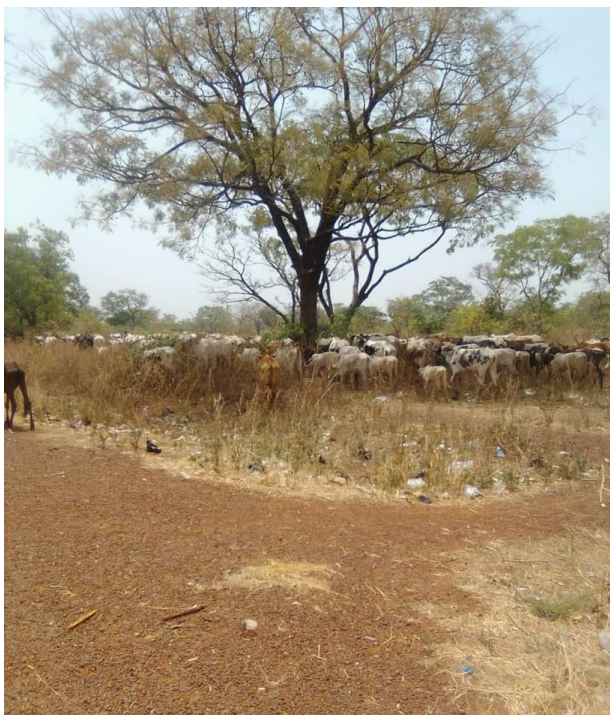
Carte 6. Localisation des éleveurs transhumants ayant l'intention de partir sous trois mois : destinations souhaitées



La carte 6 identifie les destinations prévues dans les trois mois par les éleveurs bloqués. Comme dans l'analyse précédente sur les intentions, on peut noter que les éleveurs sont principalement localisés dans la région du Sahel au Burkina Faso – souhaitant majoritairement se rendre au Niger) et dans celle de Tillabéri, au Niger – souhaitant se rendre au Burkina Faso. Cette carte permet d'anticiper les arrivées potentielles des éleveurs transhumants et de leurs animaux.

PROJET

L'OIM, à travers sa Matrice de suivi des déplacements (DTM), travaille avec le Réseau Bilital Maroobé (RBM) et ses organisations pastorales pour cartographier les mouvements des éleveurs transhumants en Afrique de l'Ouest et du Centre, afin de mieux comprendre la dynamique et les caractéristiques des mouvements internes (ressortissants) et transfrontaliers. Ce projet, financé par le Bureau des Affaires Humanitaire de l'Agence des États-Unis pour le développement international (BHA – USAID) a pour objectif principal de faciliter la gestion pacifique de la mobilité des éleveurs transhumants et de leur bétail par le partage d'informations et de données fiables aux différentes parties prenantes gouvernant la transhumance, en supportant des mécanismes locaux et inclusifs de dialogue autour de la transhumance afin qu'ils soient habilités à apporter des solutions concrètes sur la base des informations recueillies.



METHODOLOGIE

Objectif : L'objectif de cet outil de cartographie est double :

- Établir une carte des éleveurs et des animaux vivant actuellement dans les régions transfrontalières avec le Niger et qui sont bloqués en raison de la pandémie de COVID-19, des raisons de sécurité ou d'autres raisons telles que des problèmes administratifs ou de vaccination, l'absence de pâturages et d'eau, etc. ;
- Identifier les points de regroupement actuellement utilisés et les principales intentions de déplacement une fois la situation résolue ainsi que les impacts de cette situation pour les éleveurs.

Géographie : La collecte de données pour l'ensemble du projet s'est concentrée sur les régions transfrontalières de Niger avec le Mali, le Burkina Faso, et le Nigeria où les éleveurs transhumants et leur bétail sont actuellement bloqués et font face à de multiples défis (sécurité, restrictions de mobilité). Afin de faciliter la collecte de données et le partage d'informations, 4 zones ont été identifiées (Tillabéri, Gao et Sahel ; Maradi et Katsina ; Dosso et Kebbi ; Tahoua et Sokoto).

Source d'information : La principale source d'information pour cet exercice était le réseau d'informateurs clés du RBM actuellement actifs dans les zones géographiques ciblées.

Étapes : Une première étape (listing) visait à établir une liste des régions de la zone géographique ciblée. À partir de cette liste de régions ciblées, RBM et ses partenaires ont identifié des informateurs clés pertinents pouvant représenter et parler de ces régions.

- Au niveau régional, lors d'une Table Ronde transfrontalière rassemblant toutes les parties prenantes concernées, une enquête a été menée auprès des informateurs clés de la région, afin d'identifier les communes d'accueil des éleveurs transhumants bloqués avec leurs troupeaux. La liste des localités générée par cette première étape de collecte de données a permis d'identifier les localités où la seconde enquête a été réalisée.
- Au niveau des localités, des données ont été recueillies auprès d'informateurs clés en mesure de fournir des informations sur les éleveurs transhumants bloqués avec leurs troupeaux. Le questionnaire a permis d'identifier les zones spécifiques où ces éleveurs transhumants et leurs troupeaux étaient bloqués. Le formulaire a également permis d'identifier les risques potentiels liés au séjour prolongé des éleveurs transhumants dans cette zone et leurs intentions futures.

Carte : Les cartes présentées dans ce document sont utilisées à titre indicatif seulement. Les noms et les limites sur cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM.